



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 26 septembre 2023 (hybride)

1. Mot de bienvenue et reconnaissance des terres

Zoé Therrien, présidente de la FPFM souhaite la bienvenue à tous et rappelle que cette réunion a lieu sur les terres à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine situées sur le territoire du traité no 1, les terres d'origine des peuples Anishinabe, Cree, Oji-Cree, Dakota et Dene et dans la patrie de la nation métisse. La FPFM reconnaît les blessures et les erreurs du passé et elle s'engage à aller de l'avant en partenariat avec les communautés autochtones dans un esprit de réconciliation et de collaboration.

Puis, elle explique la logistique de l'AGA. Elle remercie le conseil d'administration, les membres et les bailleurs de fonds ainsi que nos partenaires présents ce soir, en particulier:

- Yaya Doumbia de Patrimoine Canada
- Michelle Savard du bureau du Commissariat aux langues officielles
- René Déquier et Lise Proteau-Charrière de la DSFM
- Janelle Howatt et Joanne Dupuis de la SFMI
- Jennifer Maczuga et Kenza du Centre de services bilingues

2. Nomination de la Présidence d'assemblée et présidence d'élection

MOTION 01/23

Marta Allard – Chantal Young

Que Roxane Dupuis soit nommée présidente d'assemblée et présidente d'élection.

ADOPTÉE

Le quorum est confirmé.



3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 02/23

Kat Caby – Isabelle Dion

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante: ajouter une résolution ordinaire au point 8.1 dans l'objectif de déterminer un nombre fixe d'administrateur au conseil d'administration pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal de la réunion annuelle tenue le 23 juin 2022

MOTION 03/23

Andrée Rémillard – Michelle Marion

Que le procès-verbal de la réunion annuelle tenue le 23 juin 2022 soit adopté

ADOPTÉE

5. Lecture des rapports de la présidente et de la directrice générale

Zoé Therrien, présidente, présente son rapport de présidente.

Brigitte L'Heureux, directrice générale, présente le rapport d'activités.

MOTION 04/23

Isabelle Dion – Oumar Gueye

Que le rapport de la présidente de la FPFM soit adopté.

ADOPTÉE

6. Rapport Financier 2021-2022

6.1 Lecture et adoption du rapport de l'auditeur au 31 mars 2022 et adoption du rapport des vérificateurs pour l'année 2022-2023

Oumar Gueye présente le rapport de l'auditeur.

MOTION 05/23

Oumar Gueye – Chantal Young

Que le rapport financier 2022-2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE



6.2 Nomination des auditeurs

MOTION 06/23

Oumar Gueye – Isabelle Dion

Que les services de BDO, C.G.A. soient retenus pour effectuer l'audit 2023-2024

ADOPTÉE

6.3 Cotisations

MOTION 07/23

Oumar Gueye – Sarah Latrèche

Que les cotisations demeurent inchangées.

ADOPTÉE

7. Changements aux règlements administratifs

La présidente, Zoé Therrien, explique les changements proposés aux règlements administratifs.

Que les changements proposés aux règlements administratifs soient adoptés.

MOTION 08/23

Zoé Therrien - Marta Allard

ADOPTÉE

8. Élection du Conseil d'administration 2023-2024

8.1 Nombre fixe au nombre d'administrateurs

Que le nombre d'administrateurs au conseil d'administration soit limité à neuf.

MOTION 09/23

Chantal Young - Sarah Latrèche

ADOPTÉE

8.2 Mise à jour des postes au Conseil d'administration

Marta Allard, vice-présidente fait la mise à jour des nominations :

- Zoé Therrien se présente pour un 3e mandat
- Julie Nolot se présente pour un 2e mandat
- Chantal Young se présente pour un 2e mandat
- Mariem Anne quitte après 3 ans
- Hayet quitte aussi après 1 an
- Oumar Gueye et Marta Allard ont encore une année avant de terminer leur mandat de 2 ans

8.3 Mise en candidature et élections

MOTION 10/23

Isabelle Dion – Michelle Marion

Que les candidats suivants soient élus suite aux élections : Julie Nolot, Zoé Therrien, Chantal Young, Sonia Belkahla, Sarah Latrèche, Abdoul Touré, et Racim Aliane.

ADOPTÉE

9. Annonces

Brigitte L'Heureux présente les nouveautés à venir.

Brigitte L'Heureux remercie les membres sortants du conseil d'administration.

Brigitte L'Heureux tire au sort deux noms et remet les prix de présence à ces personnes.

10. Levée de l'assemblée.

Chantal Young propose la levée de l'assemblée à 20h06